

CIBC Isère
15 rue des Bergeronnettes
38100 GRENOBLE

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE DU 1er JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

LDMR Associés

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale de Grenoble

Capital de 240 000 Euros - RCS n° B 382 289 734

12 rue des Pies - 38360 Sassenage

Téléphone 04 76 27 80 01 - Télécopie 04 76 53 08 38

Email : ldmr@ldmr-associes.fr



CIBC Isère

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL

1. Opinion sur les comptes annuels
2. Justification de nos appréciations
3. Vérifications et informations spécifiques

COMPTES ANNUELS

- bilan actif
- bilan passif
- compte de résultat de l'exercice
- annexe

LDMR Associés

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale de Grenoble

Capital de 240 000 Euros - RCS n° B 382 289 734

12 rue des Pies - 38360 Sassenage

Téléphone 04 76 27 80 01 - Télécopie 04 76 53 08 38

Email : ldmr@ldmr-associes.fr



CIBC Isère

15 rue des Bergeronnettes

38100 GRENOBLE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **CIBC Isère**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par le Nouveau Code de Commerce.

Les comptes sont arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.
Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels présentant :

- un total du bilan de	787 412 €,
- un total du compte de résultat de	798 455 €,
- un résultat bénéficiaire de	2 615 €,

sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté plus particulièrement sur la caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations données dans l'annexe comptable sur la situation de l'association au regard de la continuité d'exploitation ainsi que sur l'évaluation des stocks et en-cours.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié leur caractère approprié et la validité des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par le Nouveau Code de Commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sassenage,
Le 17 mai 2010

Commissaire aux comptes
LDMR Associés S.A.

Directeur Général Délégué
M. MARREL



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2009			31/12/2008
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	37 101	34 498	2 603	189
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	113 674	85 798	27 876	18 992	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	19 679		19 679	16 050	
TOTAL (I)	170 454	120 296	50 158	35 231	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	174		174	321
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	69 595		69 595	68 063
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	108 311	12 105	96 207	85 431
	Autres créances	152 955		152 955	198 512
Valeurs mobilières de placement	73 500		73 500	73 500	
Disponibilités	312 481		312 481	265 231	
Charges constatées d'avance	32 342		32 342	28 943	
TOTAL (II)	749 358	12 105	737 253	720 000	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF ASSOCIES	919 812	132 401	787 412	755 232	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			19 679	16 050	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

LDMP ASSOCIES
Commissaire
aux comptes
Membre de
la Compagnie
Régionale de
Grenoble

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

	31/12/2009	31/12/2008	
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation	75 264	75 264
	Réserves	328 694	142 862
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 615	185 832
	Total des fonds propres	406 573	403 958
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	406 573	403 958	
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 095	37 883
	Emprunts et dettes financières divers	27 814	730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	1 000	4 559	
Total des dettes	380 838	351 273	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	787 412	755 232	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 614,70	185 832,16	
(1) Dont à moins d'un an	380 838	351 273	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	28 775	31 973	
ENGAGEMENTS DONNES			

Commissaire
aux comptes
Membre de
la Compagnie
Régionale de
Grenoble

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2009	31/12/2008
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	433 101	926 930
	Productions stockée	1 532	(43 382)
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	342 052	163 363
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	5 522	5 576
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	11 837	13 396
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	794 044	1 065 883
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
Variation de stock		147	(46)
Autres achats et charges externes		189 646	207 863
Impôts, taxes et versements assimilés		62 782	35 597
Rémunération du personnel		338 202	451 262
Charges sociales		164 891	180 729
Subventions accordées par l'association			
Dotation aux amortissements et dépréciations		9 590	6 793
Dotation aux provisions		7 905	2 900
Autres charges		10 334	836
Total des charges d'exploitation		783 497	885 935
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		10 547	179 948
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	4 411	5 906
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	73	
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	4 338	5 906
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	14 885	185 854
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	10 441	22
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(10 441)	(22)
	Impôts sur les sociétés	1 829	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	798 455	1 071 789
	TOTAL DES CHARGES	795 840	885 957
	EXCEDENT ou DEFICIT	2 615	185 832
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			



ASSOCIATION CIBC

ANNEXE

SOMMAIRE

1	INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE	2
2	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE.....	2
	2.1.Changements de méthodes et dérogations comptables.....	2
	2.2.Evaluation des immobilisations et amortissements	2
	2.3.Evaluation des stocks et en-cours	3
	2.4.Evaluation des créances et dettes	3
3	NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF	3
	3.1. Immobilisations brutes (KE)	3
	3.2. Amortissements des immobilisations (KE).....	3
	3.3. Echéances des créances (KE).....	3
	3.4. Autres postes du bilan actif.....	3
4	NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF	4
	4.1. Fonds associatif avec droit de reprise.....	4
	4.2 Provisions (KE).....	4
	4.3. Echéances des dettes (KE).....	4
	4.4. Autres postes du bilan passif (KE)	4
	4.5. Fonds dédiés (KE).....	4
	4.6. Subventions d'investissements (KE).....	4
	4.7. Variation des fonds propres (KE)	4
5	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	5
	5.1. Crédit bail (KE).....	5
	5.2. Ventilation des produits (en KE).....	5
	5.3. Transferts de charges (en KE)	5
	5.4. Produits et charges exceptionnels	5
	5.5. Analyse du résultat.....	5
6	AUTRES INFORMATIONS.....	5
	6.1. Valorisation des contributions volontaires en nature	5
	6.2 Engagements financiers (KE)	5
	6.3. Dettes garanties par des sûretés réelles.....	5
	6.4. Effectif moyen.....	5
	6.5.Autres informations significatives.....	5

31/12/2009



1 INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE

Total bilan :	787412 euros
Total des produits :	794044 euros
Excédent de l'exercice :	2615 euros
Durée de l'exercice :	12 mois

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Avec la perte du marché ANPE en 2008, et la réorganisation de nos activités, la part des bilans de compétences effectués à la demande des salariés et facturés aux entreprises représente depuis 2009 une part significative de notre activité. Ayant anticipé cette évolution, nous avons à compter du 1er janvier 2009 sectorisé notre activité, en vue de fiscaliser la part de recettes (et dépenses afférentes) relatives à l'ensemble des bilans de compétences facturés aux entreprises.

2 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

* Les comptes annuels de l'exercice 2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable Général refondu en 1999. Il est également fait application du règlement 99.01 élaboré par le comité de réglementation comptable.

* L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

* Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.1 Changements de méthodes et dérogations comptables :

Hormis la sectorisation des activités, qui nous a conduit à ventiler les comptes en 2 secteurs distincts pour les besoins de la fiscalité, les règles et méthodes comptables n'ont pas été modifiées sur cet exercice.

Les comptes annuels de l'association correspondent au cumul des deux secteurs (fiscalisé et non fiscalisé).

• Produits à recevoir	158	KE
<i>Dont RRR et avoirs à recevoir</i>	1	
<i>Dont factures à établir</i>	4	
<i>Dont solde à recevoir sur bilans jeunes</i>	116	
<i>Dont subvention RVAE et Diapason</i>	33	
<i>Dont Agefiph</i>	1	
<i>Dont intérêts courus sur livret</i>	4	
• Charges constatées d'avance.	32	KE



SOLIER

4 NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1. Fonds associatif avec droit de reprise :

Les fonds associatifs sont entièrement constitués d'éléments définitivement acquis par l'association.

4.2 Provisions (KE)

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Provisions dépréciation	6	8	2	12
TOTAL	6	8	2	12

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses correspondent à une provision sur des créances clients anciennes pour lesquelles une relance à été effectuée.

4.3. Echéances des dettes (KE)

	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an
Emprunts et dettes (1)	34		34
Fournisseurs, cptes rattachés	133	104	29
Dettes fiscales et sociales	174	129	45
Autres dettes	10	10	
TOTAL	351	243	108

(1) dont concours bancaires : 29 KE

4.4. Autres postes du bilan passif (KE)

- Charges à payer : 93 KE
- Dont Fournisseurs* : 7
- Dont personnel et organismes sociaux* : 68
- Dont Etat* : 8
- Dont autres dettes* : 10
- Produits constatés d'avance : 32 KE

4.5. Fonds dédiés (KE) : Néant

4.6. Subventions d'investissements (KE) : Néant

4.7. Variation des fonds propres (KE)

Fonds propres au 31 décembre N	407
Fonds propres au 31 décembre N – 1	404

Variation	3
Excédent de l'exercice	3



5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Crédit bail (KE) : Néant

5.2. Ventilation des produits (en KE)

Les produits de l'association se ventilent comme suit :

- ◆ Prestations de services : 434 K€ (dont 167 K€ sur le secteur fiscalisé)
- ◆ Conventions de partenariat avec la Région, le Conseil général et la DRTEFP (dans le poste « subventions » du compte de résultat : 342 K€
- ◆ Produits financiers et divers : 22 K€

5.3. Transferts de charges (en KE)

Le total du poste transfert de charges est de 10 KE, il correspond à des remboursements de formations.

5.4. Produits et charges exceptionnels :

La charge exceptionnelle de 10,4 K€ correspond au redressement URSSAF opéré sur les exercices 2006 à 2008.

5.5. Analyse du résultat

Le résultat de l'exercice qui s'élève à +2.615 € se décompose en :

- un excédent de 10.365 € sur le secteur fiscalisé
- un déficit de -7.751 € sur le secteur non fiscalisé.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1. Valorisation des contributions volontaires en nature : Néant

6.2. Engagements financiers (KE) : Néant

6.3. Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

6.4. Effectif moyen : 12

6.5. Rémunération des dirigeants :

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 oblige les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000 € à publier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Conformément à l'article R 123-198 1° du Code de commerce cette information n'est pas fournie dans l'annexe des comptes annuels car elle permettrait d'identifier la situation des membres du collège concerné.



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2009

Total des Produits à recevoir		158 798
Autres créances clients		3 650
<i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>3 650</i>	
Autres créances		155 148
<i>RRR & AVOIRS A RECEVOIR</i>	<i>1 045</i>	
<i>PERSONNEL PROD. A RECEVOIR</i>	<i>32</i>	
<i>PRDTS A REC BILAN JEUNES</i>	<i>116 220</i>	
<i>PAR AGEFIPH</i>	<i>1 000</i>	
<i>Produits à rec Cons R-Diapason</i>	<i>25 156</i>	
<i>PROD A REC RVAE CONSEIL REGION</i>	<i>7 810</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>3 885</i>	



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2009
Total des Charges à payer		92 658
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 868
<i>FOURNIS./FACT. NON PARVENUES</i>	<i>6 868</i>	
Dettes fiscales et sociales		75 690
<i>PROVISION CONGES PAYES et RTT</i>	<i>32 861</i>	
<i>PERSONNEL AUTRES C.A.P.</i>	<i>1 860</i>	
<i>ORGANISMES SOCIAUX - C.A.P.</i>	<i>14 459</i>	
<i>AGS</i>	<i>18 579</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>7 931</i>	
Autres dettes		10 100
<i>DRTEFP-VAE</i>	<i>10 100</i>	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2009
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES CONSTATEES D AVANCE		32 342	32 342
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			32 342



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2009
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS CONSTATES D AVANCE		1 000	1 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 000

